

Notre corps n'est pas un objet Oser l'affrontement



EDITO:

Les violences faites aux femmes, harcèlements, viols ont fait la une pendant ces mois d'octobre et novembre rompant le mur du silence. Un certain nombre d'hommes puissants sortent de l'honorabilité et de l'impunité à cette occasion.

Avec ce mouvement, les femmes qui ont décrit ce qu'elles vivaient comme violence au quotidien ont pu avoir une tribune. Si SUD PTT se réjouit de voir les digues et les masques tomber, nous pensons néanmoins que beaucoup reste à faire pour rompre avec la domination masculine et ses effets dans les entreprises, les services et la société de manière générale. Des moments de mobilisation existent, journée contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars prochain.

SUD inscrit son combat féministe dans l'activité quotidienne des militantes et militants. Nous savons que nous devons compter sur nos propres forces en lien avec les mouvements féministes, les lois existent, les moyens manquent et le drame est sous-estimé. A nous de transformer ces paroles publiques, dans les entreprises et les services en mouvement de fond pour l'égalité.

Lois Macron pour les Nuls !!!!!

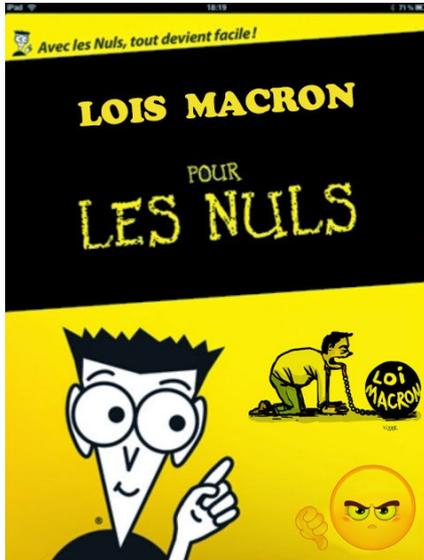
Inversion de la hiérarchie des normes

Désormais, des accords négociés au niveau de l'entreprise pourront être moins favorables par rapport aux dispositions négociées au niveau de la branche d'activités. Exemple dans le domaine de la durée du travail : nombre maximum d'heures quotidiennes et hebdomadaires, temps de repos, congés payés, etc.....

Ruptures conventionnelles collectives = plans sociaux déguisés

Actuellement la rupture conventionnelle est individuelle et elle permet au salarié(e) de négocier ses indemnités de départ pour quitter l'entreprise pour un autre projet professionnel.

Avec la RCC c'est un licenciement en masse qui permettra à La Poste de se débarrasser des personnes « qui coûtent cher » !!!!!



Le référendum d'entreprise

Ne prenez pas vos désirs pour des réalités : non vous n'allez pas décider du destin de La Poste !!!!!!!

Exemple : lors d'une réorganisation, La Poste peut vous dire : « Soit on supprime 10 positions de travail, soit on supprime les RE et les BONI (pour faire de la productivité car le courrier baisse et blablalabla.....) ». Et là c'est LE DRAME !!!!! La Poste étant à « l'écoute » de ses salarié(e)s : REFERENDUM !!!!! PESTE ou CHOLERA ??????

Le périmètre national

La Poste est une entreprise multinationale qui aura désormais la possibilité de faire un plan social sur une branche d'activité (qui selon elle ne fonctionne pas) en France, même si au niveau international le Groupe La Poste fait des bénéfices.

La Poste cherche à dégraisser ! Et la graisse c'est NOUS postières et postiers !

Le plafonnement des indemnités prudhommales en cas de licenciement abusif

Les indemnités ne sont que de quelques mois de salaires et ne sont plus calculées selon votre ancienneté.

La C.S.G : elle va augmenter

Un(e) salarié(e) qui gagne 1800 euros brut par mois, c'est moins 30 euros par an, un(e) cadre qui gagne 3000 euros brut par mois c'est moins 45 euros par an : ON EST TOUS PERDANTS !!

La numérisation = simplification et réduction des services publics

C'est le client ou l'utilisateur qui fait notre travail à notre place (automatisation dans les guichets,...). La Poste appelle cela aussi : « Conquête, Excellence, Performance ». Ça vous parle ?????? Comme si, nous, postières et postiers n'étions pas assez performant(e)s!

CONCLUSION: La Loi Macron est une grande idéologie libérale et l'ouverture des marchés au capitalisme et à SUDPTT nous craignons que Macron termine ce qu'avaient commencé ces prédécesseurs : privatiser La Poste avec ouverture du capital à des actionnaires privés et même actionnaires du Groupe devenir tu pourras !

FIN DU SERVICE PUBLIC ! RENTABILISATION ! FAIRE DU FRIC !

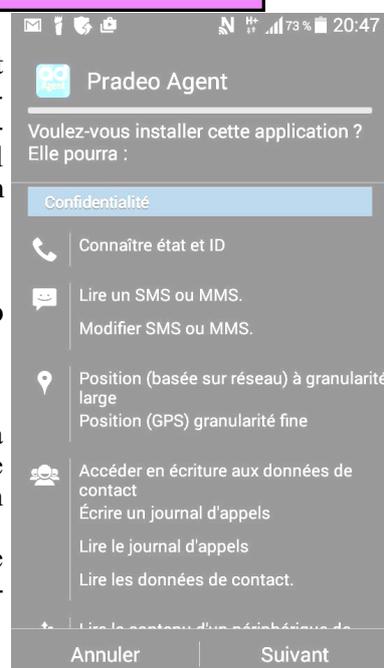
Pradeo agent, l'agent double de la Poste

Pradeo agent est un antivirus et anti-piratage installé sur les facteos des facteurs. Bizarrement aucune communication n'a été faite auprès des agents et quand on pose la question à la direction de la Poste elle explique que le rôle de Pradeo est de protéger contre les applications malveillantes téléchargées par les facteurs, car La Poste tolère un usage personnel de cet outil professionnel, (avec 2h de communication, 3Go de data ainsi que l'emport du Factéo à son domicile).

Officieusement cette application permet à la direction d'avoir un accès total au Factéo des agents (SMS, MMS, contacts, appels, géolocalisation...) !!!

On comprend encore mieux pourquoi la Poste a beaucoup incité les agents à utiliser Factéo à des fins personnelles, conseillant même de se débarrasser de leur propre portable pour faire des économies. Mais il faut bien savoir que ce Factéo est un outil appartenant à la Poste et en cas de long arrêt maladie ou de fin de contrat l'agent doit le restituer.

En attendant que la vérité soit faite sur cette question il est bien évidemment conseillé d'éteindre son Factéo après ses heures de service et de ne l'utiliser que dans le cadre du travail.



OTT : Obéis, Tais-Toi !!!

Les directions des différents centres financiers ont lancé le projet OTT (Organisation du Temps de Travail). Les horaires, qui dans la plupart des cas avaient été négociés et conviennent aux collègues, sont entièrement remaniés en vertu des « besoins métiers » calculés de façon particulièrement opaque.

A Grenoble, c'est le service Direction Solution Clients (ex réclamations) qui essuie les plâtres. Les « collaborateurs » de ce service récemment créé, **pourtant déjà en grande souffrance en raison du manque d'effectif, d'objectifs irréalistes, de formations insuffisantes...** vont voir leur vie personnelle bouleversée par leurs nouveaux horaires.

Peut-être que des modifications d'horaires pourront pallier le manque de personnel, et permettre de traiter les mails et les courriers des clients dans un délai raisonnable et non plus 3 semaines à 1 mois ? Noël approche mais quand même !!!

Effectivement, ces collègues ont postulé sur ce service en sachant que des modifications d'horaires allaient les toucher, ils comprennent parfaitement que le service doit être ouvert jusqu'à 19h et le samedi matin. Mais ils sont révoltés par les méthodes

brutales et le manque d'écoute de la direction.

Après avoir fait croire à la co-construction avec des groupes de travail, la DO n'aurait retenu que les deux scénarii dont celui proposé en vitesse, en fin de séance par un cadre. La direction n'estimait pas utile d'informer le service des scénarii retenus et n'a pas hésité à suspendre de leurs fonctions 2 collègues qui avaient refusé de reprendre leur travail sans avoir eu connaissance des propositions de leurs futurs horaires. **Devant la mobilisation et la solidarité du service, la direction a reculé et ne les a pas sanctionnés.**

Après avoir appris que les besoins métiers de Grenoble sur la tranche 17h-19h étaient plus de 2 fois supérieurs à ceux d'autres centres (2 fins de services à 19h par semaine), SUD et CGT ont demandé une audience. La direction acceptait de recevoir les OS mais refusait que des personnes du service, pourtant syndiquées, participent.

Un premier préavis a alors été déposé pour le 12 octobre et a permis de négocier 1 seul soir à 19h par semaine.

La grève a été suivie à 80 % (27 grévistes).

Des collègues des groupes de travail ont alors décidé de retravailler un scénario permettant de conserver les journées de RTT et les brigades. Ce scénario a été remis à la direction avec une pétition signée par une forte majorité. Mais la direction refuse catégoriquement d'en tenir compte. Un deuxième préavis a été déposé pour le 9 novembre.

En négociation, M Bouchard (chef de centre) et Mme Mony (responsable du service) ont fait remarquer que 5 personnes seraient en formation qualifiante ce jour-là et que si elles sont grévistes elles n'auront pas le nombre d'heures suffisant pour toucher la prime liée à cette formation.

Mais bien entendu, ce n'est pas une menace, juste un conseil amical....

La motivation reste importante puisque **le 09 novembre nous comptabilisons 21 grévistes.** A suivre.....

« BIEN NÉGOCIER AVEC SON PATRON »



Le collectif *j'aime ma poste à Grenoble*

Suite des événements concernant la fermeture des bureaux de poste de Grenoble :

Le 25 septembre dernier une réunion publique initiée par le collectif *j'aime ma poste à Grenoble* s'est tenue en compagnie de l'ensemble de la direction. Les usagers du bureau de Grenoble Championnet (qui est en sursis) ont pu réaffirmer leur besoin de service public et de proximité, mais se sont heurtés à une logique comptable et mercantile de la part de nos directeurs. C'était très intéressant de voir Mme Vassallo (Directrice du Réseau) faire la promotion de la banque en ligne à des personnes âgées qui veulent seulement pouvoir retirer leur argent au plus près de chez elles.

Reste que La Poste campe sur ses positions et que début 2018, le bureau de Championnet devrait fermer et que les bureaux de Stalingrad, les Eaux Claires, Bajatière sont en sursis en fonction de la fréquentation. Si cette dernière continue à baisser, les bureaux devront fermer ou réduire fortement leurs horaires, ce qui revient au même.

Le collectif, sous l'impulsion de SUD, continue de défendre l'idée que tous les bureaux grenoblois doivent rester ouverts et qu'il est encore temps de sauver Championnet et les autres bureaux ciblés en restant unis.

L'heure est plus que jamais à la mobilisation. Défendons nos bureaux !!!

La poste est un service public qui se porte extrêmement bien (849 millions de bénéfice en 2016) Aucun bureau ne doit fermer à Grenoble et en Isère.



Les brèves d'Oscar



Elle a de la classe notre Poste, c'est une histoire à vous faire claquer des dents. La perte de sens du travail, l'augmentation de la charge de boulot ... y'a de quoi rendre totalement abruti. Va falloir jouer des os pour que votre boulot ne devienne pas totalement mortel. Et ça j'm'en charge!

Mieux que la bourse, le carnet de timbre !

Avec 12% d'augmentation au 1er janvier, le timbre devient un placement en vogue. Plutôt que de miser sur la qualité du service La Poste explose ses tarifs. A ce rythme là le timbre devrait valoir 10€ en 2040. **Petit conseil d'Oscar: investissez vos nombreuses primes dans le timbre rouge !!!!**



Le nouveau Site SUD PTT 38/73

Vous pouvez trouver plein d'infos sur notre site «sudptt38-73.fr», mais aussi des BRH, nos tracts, les accords, l'actualité, les bulletins d'adhésions, etc...



La bouteille est pleine !



Dans le frigo de la direction du Réseau à Grenoble...serait-ce pour fêter les futures fermetures de bureaux de postes ??

Sécurité sur Ets GRAND GRENOBLE...

La sécurité avant tout mais pas à n'importe quel prix. Après avoir pris la pointure et fait essayer les modèles de véritable chaussures de sécurité à tous les agents, le directeur de l'établissement après avoir sorti sa calculatrice décide finalement qu'une paire de chaussures ordinaire fera l'affaire.

Petit conseil d'Oscar : Mr le Directeur profitez du black Friday pour faire les achats de chaussures !

Quand la nature reprend ses droits



Quand certains bureaux cherchent désespérément des vélos potables, à Hermillon il y en a
Petit conseil d'Oscar: prévoir sécateur et désherbant !!!!

Vous pouvez rejoindre SUD et nous suivre désormais sur facebook !



Sud Poste Isère/Savoie

**Sud PTT Isère-Savoie : 12bis rue des trembles 38100 Grenoble
sud.poste.alpes@wanadoo.fr - 04 76 22 00 15 - Fax : 04 76 22 00 71
Site web: <http://www.sudptt38-73.fr>**

